

-
-
-

Congrès annuel Académie suisse des sciences
naturelles 2010

«La biodiversité en Suisse après 2010»

Session parallèle 3

**«Optimisation du dialogue et de la collaboration en
Suisse »**

Fribourg, 9 novembre 2010

**«La zone suburbaine comme
enjeu de la mise en valeur de la biodiversité**

Un cas pratique: la Ville d'Onex»

René LONGET

Conseiller administratif délégué



9 novembre 2010

-
-
-
-
-
-
-
-

-
-
-

Une tranche de banlieue...

Onex c'est...

- 17'500 habitants.
- Une des 150 villes de Suisse.
- Une tranche typique d'agglomération.
- Mais aussi: une ville à la campagne, une zone de transition.

Ce qui s'y passe est emblématique de ce qui se passe dans les agglomérations suisses.

-
-
-

Une zone suburbaine diversifiée

- Zone bâtie urbaine: immeubles années 60 et 70, importants espaces entre le bâti.
- Parcs urbains de bonne dimension.
- Terrains de sport et de verdure.
- Large couronne d'habitat individuel, ancienne végétation.
- Importante zone de forêts (35 ha).
- Deux cours d'eau aux rives peu modifiées: l'Aire et le Rhône.

-
-
-

Enjeux thématiques

La biodiversité doit trouver sa place sur tout le territoire;

la confiner dans des réserves naturelles ne suffit de loin pas.

Il faut des espaces pour des espèces.

-
-
-

Enjeux et défis à relever

- La biodiversité concernant tout le territoire, les partenaires incontournables de toute action cohérente sont donc les propriétaires fonciers et les usagers des terrains.
- Pour obtenir une action cohérente, il faut pouvoir fédérer les acteurs.
- Pour pouvoir les fédérer, il faut qu'ils partagent des constats de base, et un langage commun.
- Une collectivité agit à deux niveaux: en tant que propriétaire et en tant qu'incitateur pour les habitants en général.

9 novembre 2010

-
-
-

Un outil: le monitoring de la biodiversité

- Les experts en biodiversité admettent que l'état de l'avifaune est un bon indicateur de la biodiversité d'un territoire.
- A Onex l'inventaire a été fait en 2006 sur 4 sites représentatifs des conditions écologiques du territoire.
- Il souligne une bonne biodiversité mais il faut en prendre soin.
- Ce recensement est régulièrement mis à jour (1re révision: 2010).

-
-
-

Une stratégie d'ensemble

Promouvoir la biodiversité, c'est donc développer une stratégie

1) Pour chaque mode d'affectation du territoire:
L'habitat collectif, l'habitat individuel, la zone sportive, les espaces verts, la forêt.

2) Pour chaque catégorie de destinataire:
Différencier les messages: usagers, locataires, propriétaires, jardiniers de la commune...

-
-
-

Actions entreprises

- 1988: plan directeur des haies, plantation depuis de 37 haies (3'000 ml ou 8'500 m²).
- 1994: création d'un verger communal avec des espèces fruitières rares. Replantations et concept d'utilisation avec les aînés de la commune en 2009.
- 2000: lancement du plan de gestion des forêts et adhésion à FSC ainsi qu'aux Amis des forêts anciennes (plus d'utilisation de bois tropical).
- 2002: plan directeur d'urbanisme, affirme l'importance des espaces verts privés et publics et d'une gestion proche de la nature.

9 novembre 2010

-
-
-

Le pourquoi/ le comment

Pour aller vers une systématique seule gage d'efficacité deux préalables s'imposent:

- Faire partager le constat: le pourquoi.
- Faire partager des solutions: le comment.

Le but étant de créer un réflexe biodiversité fondé sur une connaissance des besoins, des situations et des solutions possibles.

-
-
-

Espaces verts communaux, actions entreprises

- Dès 2001: Réduction de l'emploi des herbicides.
- 2002: rénovation du plus important parc communal (5,6 ha) avec sentier didactique (concours de dessins avec les écoles).
- 2006: travaux d'entretien dans la forêt, débardage au cheval.
- 2007: inauguration du sentier didactique de la forêt.

-
-
-

Définition d'une systématique

En mai 2008, l'exécutif communal valide les
**«Principes de gestion
de la biodiversité dans les espaces verts
communaux».**

Ce document a valeur de directive.

Les fonctions esthétique, de délasserment et de
valorisation de la biodiversité des espaces verts
doivent être poursuivies de concert.

-
-
-

Options concernant les plantations

- Des espèces ont été retenues, avec un premier et un second choix, pour arbres, arbustes, haies et fleurs.
- Ces listes s'imposent, et dans le cadre des espèces retenues, on choisira une variété rustique en vue de limiter les traitements, non stérile, menacée (notamment pour les fruitiers) et proche de la variété naturelle.

-
-
-

Options d'entretien

- La prairie fleurie comprend 12% des surfaces vertes, clairement signalées comme telles.
- Les herbicides et autres produits de traitement sont strictement limités.
- La réduction du salage hivernal est prévue.
Sur ces deux points les alternatives ne sont pas encore 100% convaincantes.
Tests de lutte biologique (2010).

-
-
-

Perméabilité des sols

La perméabilité des sols doit être assurée, en particulier par:

- La promotion de parkings filtrants, et
- La recherche de revêtements adéquats pour les cheminements dans les parcs.

-
-
-

Autres points

- **Des vergers et potagers**, scolaires en particulier, pourront être aménagés en fonction d'une convention d'entretien.
- Les références validées, telles **le plan de gestion des forêts et le plan directeur des haies**, doivent être strictement respectées
- Projet de supprimer les souffleuses pour les feuilles mortes.

9 novembre 2010

-
-
-

Actions en direction du public

Sensibilisation dans les écoles

- Visites biodiversité pour les 5 et 6P (11-12 ans) en septembre 2007 , visites de classes en forêt...

- **Sensibilisation de la population**

- Panneaux dans les parcs identifiant les espaces en prairie extensive
- Articles dans les médias communaux.
- Automne 2010 rallye biodiversité avec concours.

-
-
-

Actions en direction de l'habitat individuel

Printemps 2008: Test sur un quartier avec la **Charte des Jardins**. 15% des destinataires y souscrivent

Printemps 2010: Envoi à l'ensemble des personnes en habitat individuel de la Charte des Jardins 10% de retours favorables.

Organisation du suivi: conseils d'un spécialiste; mise en place de l'emblème de la Charte des Jardins (carré de bois avec un hérisson et un oiseau gravés) offert par la Ville d'Onex à tous les signataires comme symbole de leur engagement.

-
-
-

Actions en direction de l'habitat collectif

Niveau propriétaires

- Lors des procédures d'autorisation de construire et de planification territoriale, référence est faite aux principes de gestion et la Charte des Jardins.
- Lors des contacts avec le milieu immobilier, sensibilisation à ces principes.

Niveau habitants

Projet «Balcons vivants» pour 2011/12 (alimentation et biodiversité).

-
-
-

En résumé...

- Affirmer l'importance du thème.
- Créer des bases de données et de décision adéquates par une systématique.
- Assurer une bonne gestion des domaines communaux: arbres urbains, forêt, espaces verts, plantations.
- Lancer des actions de sensibilisation pour le public et les propriétaires.
- Montrer l'exemple et informer.